

AVEC LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME ... DES COLLÉGIENS IMPLIQUÉS, SOLIDAIRES & CITOYENS



●●● APPEL À PROJET "DEVENIR CITOYEN"

Le Conseil départemental des Jeunes est un dispositif qui a été créé par le Département en 2010. Il a pour vocation d'inciter les élèves des collèges à la vie citoyenne et de leur apprendre à suivre un projet concernant les missions d'un Département.

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023, LE CONCEPT ÉVOLUE.

Le Département de la Charente-Maritime propose de favoriser au sein même de chaque collège des initiatives citoyennes, avec le lancement d'un appel à projet "DEVENIR CITOYEN". Ainsi, dans chaque collège candidat, deux Conseillers Départementaux jeunes (un garçon et une fille de préférence) seront désignés parmi les élèves participant à la démarche, ils seront les référents d'un groupe d'élèves pour faire émerger un projet.

L'objectif étant de favoriser l'engagement citoyen des élèves et de les inciter à construire des projets collectifs sur des thématiques diverses : améliorer le cadre de vie "mieux vivre ensemble", le numérique, le développement durable, les pratiques sportives et artistiques, favoriser le lien intergénérationnel, la solidarité de proximité...

Pour chaque projet déposé et complet (à raison d'un par établissement et par an) une subvention plafonnée à 1 000 € pourra être octroyée au collège pour la réalisation de son projet (*Budget dédié 35000€*).

Le dossier de candidature doit être adressé au Département au plus tard le 25 novembre 2022.

Avec ce nouveau concept basé sur une démarche de projet, la volonté du Département est de faire émerger de nombreuses initiatives collectives ayant vocation à remettre du lien social au cœur des préoccupations de la jeunesse.

●●● PLATEFORME EN LIGNE - RECHERCHE DE STAGES POUR LES ÉLÈVES DE 3^{ème}



La construction de la Citoyenneté est l'affaire de tous !

De nombreux élèves de 3^{ème} rencontrent des difficultés pour trouver un lieu d'accueil pour effectuer leur stage de découverte obligatoire. Ce stage peut être réalisé dans une entreprise, une association ou une collectivité ainsi le Département a créé en novembre 2019 **une plateforme accessible en ligne par le site web charente-maritime.fr** proposant des offres et demandes de stage dans toute la Charente-Maritime.

Au total 394 offres ont été publiées depuis la rentrée scolaire 2021/2022, soit 118 de plus que l'année précédente ! Grâce à la forte mobilisation des services du Département, des collectivités territoriales, des entités privées et associatives, le dispositif a comptabilisé 172 candidatures d'élèves scolarisés dans différents collèges.

L'opération "Stages découvertes 3" se poursuit pour la rentrée scolaire 2021/2022 et le Département reste engagé dans ce dispositif en offrant la possibilité aux élèves de découvrir les 149 métiers de l'institution et ses missions citoyennes. **Nouveauté 2022 ... le site "Stage 3ème" s'adapte aux mobiles !**

●●● LES CADETS DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Mis en place en 2016 en partenariat avec l'Éducation Nationale et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le dispositif de formation des Cadets de la sécurité civile qui s'effectue sur trois années. Il s'agit de permettre à un groupe de 12 élèves par collège de bénéficier de 10 séances de formation dispensées par le SDIS.

Le collège s'engage à reconnaître les cadets comme assistants de sécurité lors des exercices d'évacuation ou de confinement.

Le Département finance les transports des cadets pour les visites prévues dans leur programme de formation (*Service Départemental d'Incendie et de Secours, Centres de secours...*). Le Département a souhaité que le contenu de la formation intègre les techniques pour aider à la mobilité de personnes notamment âgées (*selon les situations rencontrées par exemple dans la rue*).

Pour la nouvelle année scolaire, il est important que l'implication des élèves soit mise en avant lors d'au moins 1 commémoration et/ou à un événement sportif ou culturel que le Département subventionnera.

Ce dispositif favorise l'engagement et la confiance en soi des collégiens.



●●● LES CADETS DE LA GENDARMERIE

Le Département soutient ce dispositif destiné aux lycéens et plus largement aux jeunes de 16 à 21 ans.



Ce dispositif a été mis en place pour la première fois lors de la rentrée 2021/2022 en partenariat avec la Gendarmerie Nationale. Il s'agit de permettre à un groupe de jeunes âgés de 16 à 21 ans, de bénéficier de séances de formation dispensées par la Gendarmerie Nationale afin de renforcer le lien Armée-nations et de développer l'esprit citoyen en menant des projets collectifs.

L'objectif est également de faire découvrir les métiers de la Gendarmerie Nationale, les possibilités de recrutement et de mettre en œuvre le SNU (Service National Universel).

Les "Cadets de la Gendarmerie Nationale" est un cursus de promotion civique et sociale, hors horaires scolaires, qui permet à des jeunes de renforcer les savoirs fondamentaux en y associant une formation pratique et citoyenne allée à la découverte des missions de la Gendarmerie.

Le Département consacre un budget de 6 000€ par an pour la mise en œuvre du dispositif.

●●● CHÈQUES-SPORT

Le Département aide depuis la rentrée scolaire 2013-2014 tous les collégiens inscrits dans un collège public ou privé de la Charente-Maritime à pratiquer l'activité sportive de leur choix.

Les 29 000 collégiens de la Charente-Maritime bénéficient de réductions sur leurs adhésions sportives en club ou au collège et peuvent ainsi pratiquer le sport de leur choix.

Réductions pour les élèves

- 5 € pour une inscription dans l'association sportive scolaire de son collège (UNSS)
- 15 € pour un collégien non boursier et 30€ pour un collégien boursier pour une inscription annuelle dans un club sportif fédéral.
- 25 € pour une inscription "Sport partagé" dans l'association sportive scolaire de son collège (UNSS).



À PROPOS DU CHÈQUE SPORT PARTAGÉ



Il permet aux élèves en situation de handicap, accompagnés d'un élève valide, de pratiquer en binôme une activité sportive au sein de l'association sportive du collège et de bénéficier d'un équipement spécifique. Chaque élève du binôme donnera son Chèque Sport partagé d'une valeur de 25 euros à son collège qui investira cet argent dans du matériel de sport.

Chiffres clés dispositif "Chèques sport"

⇒ Budget annuel 2021-2022 : 157 000 €

15 241 chèques sport utilisés en 2021-2022 pour un montant de 140 000€

Nombre de clubs partenaires du dispositif : plus de 700 clubs et 62 associations sportives des collèges.

●●● CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS



Afin d'aider les associations sportives des collèges dont une équipe s'est qualifiée pour un championnat de France dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire, une aide départementale est attribuée aux associations sportives pour leurs frais de déplacement : 50% du montant des frais de déplacement plafonné à 300 € par équipe.

Chiffres clés

⇒ Budget annuel 2021-2022 : 8 000 €

●●● LE NAUTISME POUR TOUS

Initiation, Découverte et Développement ... Voile itinérante sur les plans d'eau intérieur

Chaque année le Département permet à 2000 enfants et collégiens éloignés du littoral de bénéficier de séances de découverte de la voile sur 8 sites du département :

Jonzac / Montendre / Port-d'Envaux / Thors / Taugon / Saintes / Saint-Jean d'Angély / Saint-Savinien



●●● AIDE AUX PROJETS CULTURELS DANS LES COLLÈGES

Le Département aide la mise en place de projets culturels (spectacle vivant, art plastique, lecture, écriture...) à vocation éducative, associant des professionnels extérieurs au collège... Les conditions :

- Le projet doit concerner plusieurs classes d'un même établissement.
- Un projet par collège tous les trois ans.
- Le taux d'intervention du Département est de 25% du coût total du projet dans la limite d'une dépense subventionnable de 4 000 €.

Chiffres clés

En 2021-2022, 10 établissements scolaires ont bénéficié de ce dispositif / Budget annuel : 6 000 €

●●● COLLÈGE AU CINÉMA



Objectif

"Collège au cinéma", dispositif national, est issu d'un partenariat entre le Ministère de la Culture et de la Communication (CNC, DRAC), le Ministère de l'Éducation Nationale, les Conseils départementaux et les professionnels du cinéma, exploitants et distributeurs. L'approfondissement des thématiques présentées dans les films se fait avec les professeurs, en aval et en amont des séances de projection.

Chiffres clés

Le Département prend en charge 60% du prix des places et finance l'intégralité des frais de transport des collégiens jusqu'aux 19 salles de cinéma partenaires.

⇒ Moyens mis en place pour l'année scolaire 2020-2021 : 52 250 €

Durant l'année scolaire 2021-2022 ce sont 5 476 collégiens issus de 45 établissements qui en ont bénéficié.

●●● THÉÂTRE AU COLLÈGE



Objectif

Opération en partenariat avec les services départementaux de l'Éducation Nationale qui permet aux collégiens de découvrir des œuvres théâtrales en lien avec le programme scolaire ou/et le projet d'établissement.

Les compagnies, sont essentiellement basées dans le département, elles présentent leur spectacle dans les collèges. Des temps de rencontre (bord de plateau ...) et de pratique théâtrale avec les comédiens et les metteurs en scène sont aussi vivement encouragés.

Chiffres clés

Ce partenariat existe depuis 1995, le Département prend en charge 50% du coût total des représentations.

⇒ Moyens mis en place pour l'année scolaire 2020-2021 : 20 900 €

Durant l'année scolaire 2020-2021 ce sont 21 collèges qui en ont bénéficié.

●●● CONCOURS "TAPE M'EN 5 !"



Depuis la rentrée 2016, l'Atelier Canopé de La Rochelle organise à destination des collégiens de 6^{ème} et de 5^{ème}, un concours d'écriture rapide et collaboratif. En 30 mn et en équipe de 3, les élèves doivent composer une nouvelle avec 5 mots imposés.

Objectif Maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral auquel s'ajoutent le développement de la créativité et des stratégies de travail en équipe.

Le Département soutient chaque année ce concours à hauteur de 5 000€ et prend en charge le transport des élèves vers le lieu d'organisation de la finale pour un montant de 2 000 €.

●●● PRIX LITTÉRAIRE DES COLLÉGIENS



Instauré à la rentrée 2017, en partenariat avec la Direction des Services de l'Éducation Nationale et l'Atelier Canopé, le Prix littéraire des collégiens de la Charente-Maritime va se poursuivre pour sa 6^e édition à la rentrée 2022. Cette opération s'adresse aux jeunes de 13 à 15 ans (niveau 4^e et 3^e) qui participent via les bibliothèques ou leur collège. Les établissements participants bénéficient d'une rencontre avec l'un des trois auteurs en lice.

Objectif Ce projet a pour ambition de donner l'envie de lire et de développer le sens d'analyse et critique des collégiens qui décernent ce prix en votant pour le livre qu'ils ont préféré.

●●● CONCOURS D'EXPRESSION ORALE DES COLLÉGIENS

*"Dire pour Convaincre" – structure organisatrice AMOPA **

Organisé par *l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) depuis 2017, le concours départemental d'expression orale des collégiens de la Charente-Maritime "Dire pour convaincre" concerne les élèves de 4^e et 3^e. Il connaît, au fil des éditions, un succès conséquent avec : 40 collégiens en 2017-2018, 101 en 2018-2019, 550 en 2019-2020, 500 en 2020-2021 et près de 400 jeunes en 2021-2022, issus de 15 établissements.

Objectif Permettre aux élèves de développer leur sens de la synthèse, leur aisance et leur créativité en présentant oralement un sujet en lien avec le thème de l'éducation citoyenne qui sera en 2022 /2023 : "La liberté de demain se construit-elle aujourd'hui ?".

En 2021-2022, 400 jeunes de 15 établissements de Charente-Maritime ont participé à ce concours, 192 ont accédé à l'audition départementale et 56 jeunes sont arrivés en phase finale.



●●● OFFRES PÉDAGOGIQUES DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les Archives départementales (*sites de La Rochelle et de Jonzac*), dans le cadre de ses missions d'Actions éducatives et culturelles, développent une offre accessible notamment aux professeurs et aux collégiens :

- Des ateliers pédagogiques clé en mains : ateliers thématiques de recherche "pour rencontrer l'histoire" et faire appel à la curiosité, au sens de l'observation et de la critique des élèves, accompagnés d'une visite guidée des Archives départementales.
- Un soutien aux projets pédagogiques des enseignants : aide aux projets pédagogiques, artistiques et culturels, notamment pour la recherche documentaire.
- La mise en ligne de ressources : sur le site Internet des Archives départementales, mise en ligne de documents d'archives commentés.
- Des expositions :
Une vingtaine d'expositions sont disponibles sur des sujets variés liés à l'histoire du département (prêt gratuit, liste des expositions disponibles sur le site internet des Archives).

Nouvelle expo à venir >> "Eau d'ici et eau de là..." consacrée au patrimoine hydraulique du département. A l'appui de documents d'archives, découvrez l'aventure de l'eau douce en Charente-Maritime.

●●● ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DES SITES DE DÉCOUVERTES DU DÉPARTEMENT

Le Département de la Charente-Maritime a initié depuis les années 90 une politique d'aménagement et de mise en valeur de son territoire qui a conduit d'une part à la valorisation du **site patrimonial de Brouage** et du **site archéologique du Fâ à Barzan**, et d'autre part au lancement de grands projets culturels et touristiques, tels que le **Paléosite à Saint-Césaire** et la **Cité de l'Huître à Marennes**. Ces structures proposent toute l'année des activités pédagogiques pour les élèves de la maternelle au lycée.